

Relevé de décisions du conseil municipal

Séance du 07 avril 2022

L'an deux mil dix vingt deux

Le sept avril, à vingt heure

le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie de QUINGEY, après convocation ordinaire, sous la présidence de Sarah Faivre ,

Étaient présents : Gilles ARNOULD, Nicolas BOBILLIER-CHAUMONT, Emmanuelle CHEVROTON, Sarah FAIVRE, Anne-Lise HUMBERT, Marc JACQUOT, Nathalie KOWAL-BONDY, Jean-Michel ROY

Étaient absents excusés : Samia BENMESSAOUDA, Gaëlle CELLIER, Nicolas DESCHAMPS, Chantal MARAUX (proc. N. Kowal-Bondy), Philippe MATTHEY (proc. à S. Faivre)

Était absent : Claude SIMON

Secrétaire de séance : Anne-Lise Humbert

➤ **Approbation du compte rendu du 03 mars 2022**

Le compte rendu du conseil municipal du 20 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité des membres.

➤ **Budgets 2022**

Les budgets ont été préparés en commission avec la présence de Mme Obellianne, cadre DGFIP.

Sarah Faivre présente les budgets 2022

- **Commune**

FONCTIONNEMENT DEPENSES

chapitre	Libellés	BP 2022
011	Charges à caractère général	239 766.00 €
012	Charges de personnel	229 600.00 €
65	Autres charges gestion courante	498 679.00 €
6611	Intérêts empr. & ligne trésorerie	5 853.00 €
73911	fonds national garantie	114 311.00 €
673	titres annulés ex antérieur	300.00 €
6811	amortissement	12 215.00 €
6817	provisions	5 000.00 €
023	Virement à section d'investissement	250 480.00 €
	TOTAL DEPENSES	1 356 204.00 €

Quelques précisions sur les modifications par rapport à l'année précédente :

Chapitre 11 : 5 000 € pour le balayage des rues et l'espace vert par une entreprise, intégration de 2 500 € pour le conseil municipal des jeunes et 2 000 € pour les cartes jeunes, une partie de la cotisation à la CCLL pour l'urbanisme (3 216 €) auparavant dans le chap.65

Chapitre 12 : augmentation dû au remboursement de la chargée de mission PVD à la commune d'Ornans, à l'autre partie de la cotisation à la CCLL pour l'urbanisme (4 700 €), au conseiller numérique et aux agents recenseurs

Chapitre 65 : intégration de 2 000 € pour des aides d'urgence suite à l'intégration du budget CCAS dans le budget communal, 2 150 € de frais d'obsèques d'un locataire sans famille, augmentation des frais du syndicat intercommunal du Pays de Quingey

FONCTIONNEMENT RECETTES

chapitre	Libellés	BP 2022
70	Produits des services	66 370.00 €
73	Impôts et taxes	678 144.00 €
74	Dotations & participations	313 030.00 €
75	Produits gestion courante	177 500.00 €
77	Produits exceptionnels	480.00 €
013	Remb. rémunération	3 100.00 €
042	Amortissement	640.00 €
002	Excédent antérieur	275 096.18 €
TOTAL RECETTES		1 514 360.18 €

INVESTISSEMENT

Articles	Libellés	BP 2022	
DEPENSES			
001	Solde d'investissement reporté		Calixte II CCLL 111 300
1641	Remb. Capital emprunt	73 704.00 €	Calixte II croisement bus 21 000
165	Cautions	5 000.00 €	Zebra bus, 2 miroirs 2 515
			Signalisation 2 000
			Panneaux extinction EP 453
2156	Matériel incendie	3 500 €	
2117	Travaux forêts	1 632.00 €	EP rue Calixte II 4 400
2113	Aménagement terrain	6 500.00 €	Réseau eau pluviale 54 000
2131	travaux bâtiments publics	1 265 760.00 €	Gendarmerie 1 000 000
21538	Réseaux d'électrification	4 500.00 €	CMS 15 960
2151	Réseaux voiries	80 000.00 €	Château Nicolas 270 000
2152	Installation voirie	137 268.00 €	Logement 4 800
			Panneau LED 24 000
2158	Autres installation	42 663.00 €	Compresseur, divers 1 163
2158	Autres immob	10 000.00 €	Installation sportive 15 000
			Compresseur, divers 1 163
2183	Achat mat bureau et informatique	6 000.00 €	CMJ 2 000
238	Avances sur marchés gendar.	25 000.00 €	Achat vélo électrique CCLL
13911/040	Amortissement subvention	640.00 €	Caméras
2131/041	Intégration avances	25 000.00 €	
TOTAL DEPENSES		1 687 167.00 €	

RECETTES

Articles	Libellés	BP 2022		
002	Solde reporté	180 679.07 €	Informatique DETR	870
021	Virement de la section de fonctionnement	250 480.00 €	Panneau LED Etat	12 509
10222	FCTVA	70 000.00€	Ancienne bib	Etat 13 800
			Région	14 000
1068	Excédent de fonctionnement	56 447.93 €		
1321	Subvention Etat	148 309.00 €	CMS	Etat 30 400
1322	Subvention Région	161 130.00 €	Région	64 130
1323	Subvention Département	15 285.00 €	Département	11 229
1328	Autres subventions	81 351.00 €	Syded	10 792
1341	DETR	331 270.00 €	Rue Calixte II	département 4 056
1641	emprunt	350 000.00 €	syded	6 559
			Gendarmerie	
165	Cautions	5 000.00 €	DSIL	122 000
28	amortissement	12 215.00 €	DETR	300 000
238/041	Intégration avances	25 000.00 €		
			EFFILOGIS	83 000
			Syded	64 000
	TOTAL RECETTES	1 687 167.00 €		

Les dépenses d'investissement :

- le programme des LED de l'éclairage public par le SYDED se fera sur 2023
- le plus urgent est la réhabilitation du bâtiment Château Nicolas étant donné les factures de chauffage des locataires.

Dans le cadre des petites villes de demain, la commune pourra bénéficier d'un accompagnement financier. Les études pourront être financées à hauteur de 50 %.

Sarah Faivre souhaite associer le SIPQ afin d'inclure le groupe scolaire, sachant que sur les 50 % restant à charge, la commune de Quingey participe à hauteur de 50 % des frais du SIPQ, et qu'il y a 2 logements communaux au sein du groupe scolaire.

- il est envisagé l'installation de caméras, manquantes à certaines entrées de la commune, soit route de Lombard et vers le cimetière.

- **Eau - Assainissement**

FONCTIONNEMENT DEPENSES

chapitre	Libellés	BP 2022
011	Charges à caractère général	8 000.00 €
65	Autres charges gestion courante	128 100.00 €
68	Amortissement	35 848.00 €
	TOTAL DEPENSES	171 948.00 €

chapitre	Libellés	BP 2022
70	Produits des services	140 000.00 €
75	Taxes raccordement	
77	Amortissement subv.	13 126.00 €
002	Excédent antérieur	200 728.24 €

TOTAL RECETTES	353 854.24 €
-----------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Articles	Libellés	BP 2022
1391	Amortissement subvention	13 126.00 €
215	Travaux	40 000.00 €
	TOTAL DEPENSES	53 126.00 €

RECETTES

		BP 2022
28158	Amortissement	35 848.00 €
001	Report exercice antérieur	112 177.41 €
	TOTAL RECETTES	148 025.41 €

- **Camping**

Articles	Libellés	BP 2022
011	Charges à caractère général	2 072.00 €
	TOTAL DEPENSES	2 072.00 €

Articles	Libellés	BP 2022
758	produits divers	3 000.00 €
002	Excédent antérieur	14 842.43 €

TOTAL RECETTES	17 842.43 €
-----------------------	--------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Articles	Libellés	BP 2022
001	Report exercice antérieur	1 295.00 €
	TOTAL DEPENSES	1 295.00 €

RECETTES

1068	Affectation résultat	1 295.00 €
	TOTAL RECETTES	1 295.00 €

Les budgets 2022 sont adoptés à l'unanimité

➤ **Taux impôts 2022**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres décide de maintenir les taux d'imposition soit :

Taxe foncière bâti : 29.10 %

Taxe foncière non bâti : 34.84 %

➤ **Convention refacturation heures agents au SIPQ**

- Heures 2021 :

Il est proposé de facturer au SIPQ les heures passées par les agents communaux dans les bâtiments et station appartenant au SIPQ au cours de l'année 2021 ; soit :

Ecole : 2 438.06 €

Cimetière, église : 1611.88 €

Bibliothèque : 17.03 €

CLSH : 190.14

Station : 1 072.49 €

Accord à l'unanimité des membres.

- Proposition d'établir une convention de mise à disposition à compter de cette année, afin de formaliser les heures et le remboursement par le SIPQ des heures effectuées par les agents.

Accord à l'unanimité des membres

➤ **DSP gestion de l'eau et SIPQ**

Afin de procéder au renouvellement de délégation de service public de l'eau qui se termine le 31 juillet 2023 et afin d'associer le SIPQ et les communes membres (Lavans-Quingey et Chouzelot) pour la mise en concurrence, il est proposé de constituer un groupement d'autorités, de désigner le SIPQ coordonnateur par l'établissement d'une convention.

Accord à l'unanimité des membres

➤ **Vente bac récupérateur d'herbes**

Le conseil municipal en date du 3 mars avait donné un accord de principe pour la vente d'une benne collecteur d'herbe pour une valeur de 2 500 €. Il est demandé au conseil municipal de fixer définitivement ce tarif. Accord à l'unanimité des membres.

➤ **Vente terrain**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres :

- Accepte de vendre à Mr CUCHE Rémy une partie de la parcelle AH 90 (terrain très en pente), soit une bande de 6 ares au prix de 8 € / m², soit un total de 600 m² au prix total de 4 800 €
- Demande un droit de passage
- Tous les frais annexes sont à la charge de l'acquéreur, y compris les frais de notaire et de bornage, les charges de consolidation du mur de soutènement
- Autorise le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires
- Autorise le maire à signer l'acte de vente et tout document nécessaire à cette vente

➤ **Adhésion : communes forestières, CAUE**

- Communes forestières : proposition d'adhérer à cette association, le montant de l'adhésion est calculé en fonction des recettes moyenne de ventes de bois sur 3 ans. Pour 2022, le montant serait de 126.67 € et possibilité de recevoir la revue pour 35 € supplémentaire.
Accord à l'unanimité des membres
- CAUE : le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et l'Environnement conseille et accompagne les particuliers et les collectivités pour toutes les questions liées à l'architecture, au patrimoine, à l'aménagement extérieur et au paysage.
Le conseil municipal valide à l'unanimité l'adhésion au CAUE

➤ **Contrat vérification électrique APAVE**

Les installations électriques des bâtiments communaux doivent être contrôlées périodiquement par un organisme accrédité, le contrat avec APAVE est arrivé à échéance.

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

- accepte le contrat 2022-2025 d'APAVE pour 1 044 € TTC par an
- autorise le maire à signer tout document nécessaire.

➤ **Camping**

La convention de concession et délégation de service public pour l'exploitation du camping prévoit un montant de caution, l'exposé du maire entendu, le conseil municipal, avec 7 voix pour, 3 abstentions :

- Décide de fixer le montant de la caution à 1 500 €

Il est également proposé un étalement et un acompte de la redevance de 5 % sur l'ensemble des locations, le conseil municipal à l'unanimité des voix :

- valide le paiement d'un acompte de 2 500 € au 1^{er} octobre de l'année n et le solde au 15 mars de l'année n+1

➤ **Location bureau EMNE**

Actuellement l'association occupe un petit bureau au 2^{ème} étage de la mairie pour la somme de 50 €. Le bureau au 1^{er} étage, libéré par le relais assistantes maternelles, est plus grand, donc plus adapté à leur besoin.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres :

- Accepte la mise à disposition de la salle Louise Michel à l'association EMNE au prix de 220 € mensuel à compter du 1^{er} mai 2022 à la place de la salle Mandela.
- Autorise le maire à signer la convention

➤ **Informations du maire**

- Ile Simon : l'entreprise Valgo va présenter les résultats de l'étude sur la dépollution, les associations EMNE, TRI et l'entreprise Fruitière à Energie ont présenté un projet de 1/3 lieux.
- maison de santé et établissement de santé : les auditions des maîtres d'œuvre se font semaine prochaine
- reprise du marché des saisons en mai

Fin de séance à 23 :15